



4X4 Lavandourain

Correspondance : 25 impasse des Hibiscus- 83250 La Londe
Renseignements administratifs : 04.94.35.05.05 (tél/fax heures bureau)
Renseignements techniques : Stéphane Podda 06.12.58.35.50

Autres renseignements : Pierre Podda 06 11 51 60 40

Le Lavandou, le 24 Octobre 2011

Ami Pilote,

Les 10 et 11 décembre 2011, notre association sportive 4 x 4 LAVANDOURAIN, le Moto Club de TOULON et la ville du LAVANDOU organiseront le 8^{ème} BOL DES SABLES sur la plage du centre ville.

Nos partenaires tels que Quad Passion magazine, Dirt Quad, Yamaha Motor France, qui nous font confiance depuis la première course seront présents à l'occasion de cet événement sportif.

Vous trouverez ci-joint un bulletin d'engagement et le règlement particulier de la course.

Pour l'hébergement, l'Office du Tourisme du Lavandou – 04 94 00 40 50 ou info@ot-lelavandou.fr, pourra vous diriger vers les structures d'accueil ouverte à cette période.

La plage du Lavandou se trouvant sur le site Natura 2000, des mesures environnementales seront prises pour contribuer à renforcer l'image de notre sport (couverture de protection lors des mécanisations, respect des abords avec des poubelles à proximité, circulation des machines au ralentie en dehors du circuit.

Le silencieux et la chicane d'origine du moteur sont obligatoires. Pour toutes les machines, le bruit sera mesuré entre 112 et 115 db à 2 mètre max. en mouvement.

Lors de votre inscription, indiquez la taille de la structure que vous désirez installer sur le paddock du port du Lavandou (tente, camion...)

L'organisation

NEWS 2011 – NEWS 2011 – NEWS 2011 – NEWS 2011 – NEWS 2011 – NEWS 2011

CATEGORIE 4 x 2 OPEN : pneus sable et neige interdits, favorisant les pilotes NCB

CATEGORIE 4 x 2 ELITE : favorisant les pilotes NCA

8^{ème} BOL DES SABLES

Samedi 10 et Dimanche 11 décembre 2011

Règlement particulier de l'épreuve

Article 1 - Définition

Le Moto Club de TOULON en collaboration avec le 4x4 LAVANDOURAIN et la Mairie du LAVANDOU organisera une épreuve de course de moto cross QUAD sur sable, ouverte aux machines de cylindrés à partir de 200 cm3. Les 10 et 11/12/2011 sous l'égide de la FFM, l'épreuve est ouverte à tous les pilotes ayant une licence F.F.M. 2011.

Article 2 – Catégories

- 4x2 ELITE
- 4x2 OPEN (voir art. 7 C)
- classement féminin si plus de 5 participantes
- coupe quad 4x4
- coupe junior de 15 à 20 ans (nés entre le 10/12/1996 et le 10/12/1991) si plus de 5 participants (pour les mineurs autorisation parentale obligatoire).

Article 3 - Conditions (à présenter lors du contrôle administratif)

- validité d'une licence FFM – LJ – NCA - NCB
- CASM pour tous les pilotes qui vont courir en compétition pour la première fois, ou du permis moto (dans ce cas le pilote devra produire une preuve qu'il a déjà été licencié, dans les années précédentes).
- autorisation parentale pour les mineurs (juniors de moins de 18 ans) sur le bulletin d'engagement.

Article 4 - Stand

Gardiennage (non obligatoire et gratuit) la nuit de samedi 10/12/2011 au dimanche 11/12/2011. Les associations ainsi que la ville du Lavandou ne pourront être engagés sous quelque responsabilité que ce soit en cas de vol, détérioration ou autre préjudice durant toute l'épreuve ainsi que pendant le gardiennage de nuit.

PARC FERMÉ : Les machines y seront amenées obligatoirement 10 mn avant le départ, aucun accompagnateur ne sera admis dans le parc fermé ni près de la grille de départ.

Carburant : L'essence stockée dans les paddocks ne devra pas dépasser 20 litres par concurrent, en plus du réservoir de la machine.

Rappel : 1 extincteur par machine engagée dans les stands + 1 tapis environnemental.

Article 5 - Annulation

L'organisateur ainsi que la ville du Lavandou ne pourront être tenus responsables des conséquences éventuelles pouvant être amenées par des faits majeurs (catastrophes naturelles tels que : vent, ouragan, inondation...etc).

L'organisateur pourra annuler la manifestation en cas par exemple d'inondation ou de pluies importantes. Aucun remboursement ne sera effectué :

1. la dernière semaine (sauf certificat médical)
2. en cas d'oubli de documents nécessaires et obligatoires à la course (CASM, licence 2011, permis moto A)
3. en cas de non conformité de la machine ou de l'équipement.
4. toute inscription sans signature de l'engagement et réception du règlement ne sera pas prise en compte.

L'organisateur pourra annuler la manifestation de son propre chef à toute date, par exemple pour un manque de participant. Dans ce cas, seule l'inscription, sera intégralement remboursée.

Article 6 – Engagement

Les demandes d'engagements devront parvenir au Club 4x4 Lavandourain, *Mr ISNARD Daniel* 25 impasse des hibiscus, 83 250 LA LONDE, au moins 2 semaines avant l'épreuve au plus tard accompagné d'un chèque de 70 €. Après ce délai, l'inscription sera de 100 €.

Article 7 - Vérifications administratives et techniques

- Vendredi 9 décembre 2011 de 16h00 à 19h00
- Samedi 10 décembre 2011 de 8h00 à 10h00. Les pilotes devront présenter leurs documents (licence FFM et CASM et ou permis). Une caution de 200 € par chèque sera demandée pour la remise d'un transpondeur, ce dernier sera échangé à la fin de la course.

La vérification des machines et la tenue des pilotes se fera également au contrôle avant les essais et cette vérification pourra être reconduite avant chaque manche. La machine devra être conforme à la réglementation de la FFM.

La machine engagée doit être exempte de toute partie saillante et de tous éléments dangereux.

A .La machine engagée sera équipée d'un numéro de course (non fournis par l'organisateur) à l'avant et deux à l'arrière sur une plaque de dimension 20 x25 cm minimum, d'un coupe circuit, de nerfs de barre, et d'éclairage avant et arrière, de protection de chaîne.

B .Le silencieux et la chicane d'origine du moteur sont obligatoires. Pour toutes les machines, le bruit sera mesuré entre 112 et 115 db à 2 mètre max. en mouvement.

C .Tout type de pneus réglementaires FFM est autorisé pour la catégorie ELITE. (pneus à godets interdits).

Pour la catégorie OPEN LES PNEUS SABLES/NEIGES SERONT INTERDITS DE TYPE MINI DESERT, 4 SNOW...

La hauteur des pneus sera de 22 maximum. Les roues avant sont interdites à l'arrière.

L'organisation se réserve le droit de refuser une machine qui présenterait des aspects dangereux.

Pour les pilotes Obligatoires : gants, lunette masque, casque intégral aux normes FFM, pantalon et maillot à manches longues, bottes (type enduro, cross), pare pierres et protection dorsale.

La circulation des quads est autorisée entre les paddocks et dans l'enceinte du circuit uniquement dans les allées circulatoires prévues. Tear-off interdits.

UNE ZONE D'ACCES OBLIGATOIRE DANS LES PADOCKS SERA MATERIALISEE POUR LES QUADS .VITESSE AU RALENTI. EN DEHORS DE CETTE ZONE LES QUADS SERONT POUSSÉS A LA MAIN MOTEUR COUPE.

Article 8 - Essais

Samedi 10 décembre 2011, essais libres de 10 h 30 à 13 h 00 en fonction du tirage au sort par séries.

Article 9 - Grille de départ (en fonction du tirage au sort pour les séries)

Samedi 10 décembre 2011

14 h 00 1^{ère} manche de qualification. Série A, B, C, D, E, F, G, I

15 h 00 2^{ème} manche de qualification. Série A, B, C, D, E, F, G, I

16 h 00 3^{ème} manche de qualification. Série A, B, C, D, E, F, G, I

en fonction du nombre des concurrents.

18 h 30 présentation des équipages, show, apéritif offert par la ville du Lavandou à tous les équipages équipés d'un bracelet réglementaire.

Dimanche 11 décembre 2011

8 h 15 ¼ de finale

9 h 30 ¼ de finale

10 h 00 ¼ de finale

Entre 10 h 30 et 13 h 00 ½ finales.

14 h 00 finale féminines

14 h 15 finale 4X2 OPEN

14 h 30 finale coupe quad 4x4

15 h 00 finale 4x2 ELITE

15 h 30 finale à l'Américaine

16 h 30 résultats et remise des prix.

L'organisateur se réserve le droit de modifier les horaires.

Article 10 - Réclamation

En cas de réclamation, cette dernière devra être établie dans les 30 mn qui suivent l'affichage des résultats par l'organisation et par écrit, signé du réclamant et accompagné d'un chèque de 150 € libellé à l'ordre de la FFM, ce dernier sera restitué en cas de validité de la contestation.

Article 11 - Exécution du règlement

- Le directeur de course désigné ou le directeur adjoint devront faire respecter le règlement aux pilotes.
- L'organisateur se réserve le droit de repêchage pour un pilote malchanceux dans toutes les manches après accord du directeur de course.

Article 12 Sécurité des courses

Un médecin urgentiste et un VSAB (ou une ambulance privée) durant les essais, le show, les manches qualificatives et la course seront présents.

Signature du pilote (lu et approuvé)

8^{ème} Bol des Sables

10 et 11 Décembre 2011

Plage du centre ville du Lavandou

Cadre réservé au Club
N° de course :
Mode de paiement :
Date de réception :
Date de confirmation :

Inscriptions :

Les chèques doivent être libellés à l'ordre du Club 4 x 4 LAVANDOURAIN

Adresse : Mr ISNARD Daniel, 25, Impasse des Hibiscus – 83250 LA LONDE LES MAURES –

Fax : 04 94 35 05 05

Renseignements sportifs :

Mr ISNARD maxime 06 03 61 80 60

DEMANDE D'ENGAGEMENT

NOM : PRENOM : Né (e) le

ADRESSE :

VILLE : CODE POSTAL :

Tél : PORTABLE :

LICENCE : CODE : N° : CLUB :

MODELE : MARQUE :

PERMIS DE CONDUIRE : N° : DATE OBTENTION

CASM n° : DATE OBTENTION :

PERSONNE A CONCTACTER EN CAS D'ACCIDENT :

NOM – PRENOM : TELEPHONE :

Le silencieux et la chicane d'origine du moteur sont obligatoires. Pour toutes les machines, le bruit sera mesuré entre 112 et 115 db à 2 mètre max. en mouvement.

CATEGORIE

4 x 4 OPEN 4 X 2 ELITE 4 X 2 FEMININE JUNIOR
Pour les licences 48 heures, CASM et certificat médical obligatoire

Je soussigném'engage à respecter le règlement particulier du 8^{ème} Bol des Sables ainsi que les prescriptions du code sportif de la Fédération Française de Motocyclisme.

Fait le2011

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Autorisation et signature légalisée des parents pour les mineurs

J'autorise mon enfant à participer à la compétition et suis conscient des risques majeurs que peut encourir mon enfant durant cette course.

Fait le2011

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »